

**FICHE DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE**  
**Direction des Affaires Financières, du Contrôle de Gestion et de la Contractualisation**

Délégataire principal: **M. Thierry BAYARD** – Directeur adjoint

Suppléances: cf. sections ci-dessous

**1. DÉLÉGATION – AFFAIRES FINANCIÈRES, CONTRÔLE DE GESTION & CONTRACTUALISATION**

**1.1 Délégataire principal**

Délégation permanente est donnée à **M. Thierry BAYARD**, Directeur adjoint, à l'effet de signer tous actes relevant de sa compétence, notamment:

- Ordonnances de paiement
- Pièces justificatives de dépenses
- Ordres de recettes
- Ordres de virement relatifs à l'utilisation des crédits
- Avis de remboursement (lignes de trésorerie)
- Contrats de crédit ou de ligne de trésorerie
- Compte financier
- Actes, décisions et documents relatifs aux engagements au titre des comptes dont il est gestionnaire
- Contrats internes et externes (hors achats)
- Actes préparatoires relevant de cette direction

**1.2 Suppléances générales**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry BAYARD:

- **M. Frédéric BONNET** – Contrôleur de gestion

En son absence:

- **Mme Flora PENELON** – Adjoint des Cadres
- **Mme Florence PLANTIER** – Adjoint des Cadres

**2. DÉLÉGATION SPÉCIFIQUE – BUREAU DES ADMISSIONS & FACTURATION**

**2.1 Délégataire principal**

Pour les actes relevant du Bureau des Admissions et de la Facturation, délégation permanente est donnée à **M. Thierry BAYARD** – Directeur adjoint, notamment pour:

- Levées de corps
- Actes et documents afférents à l'activité du bureau

## Annexe 5 à la Délégation générale de signature n° 2025/3041

(Version initiale 1/1)

### 2.2 Suppléances spécifiques – Admissions / Facturation

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry BAYARD:

- **Mme Sandrine VERGNES** – Responsable du Bureau des Admissions et de la Facturation
- En son absence: **Mme Claire RIEU** – Adjoint administratif principal

### 3. DURÉE

La présente fiche prend effet à compter de sa signature et demeure valable jusqu'à modification, remplacement du responsable ou abrogation par le Directeur Général.

### 4. SIGNATURES

Fait à Montélimar le 1er décembre 2025,

Le Directeur Général



M. Mathieu MONIER

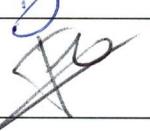


Le Déléguant principal



M. Thierry BAYARD

Suppléants:

M. Frédéric BONNET – Contrôleur de gestion	
Mme Flora PENELON – ACH	
Mme Florence PLANTIER – ACH	
Mme Sandrine VERGNES – Responsable BDE	
Mme Claire RIEU – AA principal	